



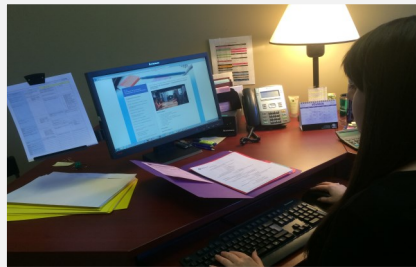
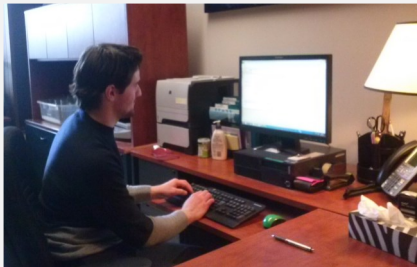
Collège
Lionel-Groulx

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Techniques de bureautique 412.AA :
« Coordination du travail de bureau »

INSCRIPTION STAGE ATE 2015

C'est le temps d'y penser!



Témoignage de Michelle Éthier

Enseignante en Techniques de bureautique



À titre d'enseignante responsable de l'Alternance travail-études pour le département Techniques de bureautique : Coordination du travail de bureau, je souhaite, par l'entremise de cette publication, rappeler à tous les étudiants l'importance de participer à la formule éducative ATE au cours de leurs études.

À travers mon expérience professionnelle en bureautique, j'ai eu souvent l'occasion de superviser les étudiants en entreprise, non seulement en tant qu'enseignante, mais aussi, jadis, en tant qu'adjointe administrative à la direction.

Tout au long de ces années en bureautique, j'ai pu constater l'étendue des bienfaits que procure une expérience de stage en milieu professionnel pour les étudiants.

Premièrement, cela permet d'apaiser les craintes ou les inquiétudes envers une ou des tâches en particulier. Je me souviens d'une étudiante qui m'avait avoué, lors d'une visite, que sa plus grande crainte était la

gestion des appels et la maîtrise du système téléphonique. Quelle délivrance pour elle d'avoir vaincu cet inconfort puisqu'elle a dû, entre autres, gérer les appels lors de son stage! Évidemment, elle avait bénéficié d'une formation par sa superviseuse de stage qui l'avait rassurée et lui avait redonné confiance en elle.

Deuxièmement, un stage en entreprise permet à l'étudiant stagiaire de mettre à profit ses compétences, son savoir-faire et son savoir-être à des personnes non reliées au milieu scolaire. L'évaluation du travail sera faite par un **gestionnaire** d'entreprise qui apportera ses commentaires, ses recommandations, etc. Ceux-ci sont précieux et permettent d'évoluer dans le métier; c'est plus que des notes au bulletin!

Aussi, il faut savoir que le maître de stage et le ou les gestionnaires s'y rattachant sont des alliés dans les apprentissages de leur étudiant stagiaire. D'un côté, celui-ci soutient les dirigeants en exécutant les tâches bureautiques demandées, à un salaire abordable et, d'un autre côté, les dirigeants sont enthousiasmés à l'idée de participer à la formation d'un nouvel employé de bureau. Ils préparent ainsi la relève et pourront en bénéficier à leur tour lors d'embauche de ce type de personnel. Là-dessus, je me souviens d'une stagiaire à qui je lui avais dit « je te laisse mon bureau, je te sens prête à gérer

plusieurs de mes dossiers, allez, t'es capable! ». Du coup, j'ai pu me libérer pour exécuter d'autres tâches et j'ai pu également bénéficier d'une mise à jour de mes connaissances en bureautique, qui dataient de quelques années...

Il va sans dire qu'un stage en ATE est toujours gagnant. L'expérience professionnelle acquise en milieu **réel** de travail (la vraie vie de bureau!, quoi!), et je précise : savoir-être et savoir-faire, est non seulement enrichissante, mais aussi primordiale.

Allez, les jeunes, il est temps de **passer de la compétence à la performance!**

Michelle Éthier
Enseignante
Techniques de bureautique :
Coordination du travail de bureau
Collège Lionel-Groulx

1 Alternance travail-études. Formation professionnelle et technique. C'est + que des études. Éducation, Loisir et Sport. Québec

Inscription à l'ATE

Pour toute information, veuillez communiquer avec la conseillère pédagogique responsable de l'ATE.

Johanne Raymond
Conseillère pédagogique ATE
Soutien aux programmes et développement pédagogique

Téléphone : 450 430-3120, poste 2319 | Télécopieur : 450 971-7805
Courriel : ate@clg.qc.ca | Local L-120 H

Nous vous invitons à lire les pages qui suivent. Vous y trouverez des témoignages pertinents des étudiantes passionnées de la profession ayant vécu l'expérience d'ATE.

Témoignages d'étudiantes en Techniques de bureautique : « Coordination du travail de bureau »



Premièrement, le stage en ATE nous offre la possibilité de réellement savoir si nous sommes dans la bonne branche professionnelle puisque travailler tout l'été m'a vraiment permis de savoir si j'aimais la bureautique. De plus, un stage permet de connaître le vrai monde du bureau et de mettre en pratique les notions apprises lors des cours.

Le stage, en plus de me faire découvrir des personnes vraiment extraordinaires, qui ont pris le temps de me montrer les choses, m'a permis de revenir en classe avec un bagage important et aussi beaucoup d'exemples qui m'ont permis de mieux comprendre mes cours.

Finalement, je conseille un stage en ATE puisqu'il est bien dirigé et permet de vraiment vivre l'expérience bureautique de fond en comble.

J'ai effectué mon stage à la Commission des normes du travail à Laval et j'y suis encore employée-étudiante.

Alexandra Charbonneau, étudiante - 2^e année



Cela permet de mettre en application ce que nous avons appris à l'école et de faire des erreurs tout en apprenant, avant d'entrer sur le marché du travail.

Julie Hénault, étudiante - 2^e année



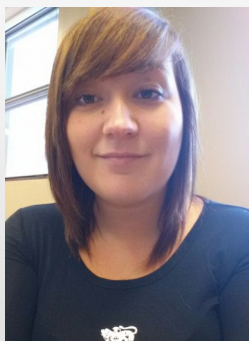
J'ai travaillé au Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire à temps plein durant l'été et à temps partiel pendant les sessions d'école, tout au long de mes trois ans en Techniques de bureautique.

Je conseille fortement l'ATE à tous. En plus de nous préparer à l'entrée sur le marché du travail, cela nous permet de réaliser que nos apprentissages en classe sont extrêmement concrets. À 25 ans, il était important pour moi de savoir que ce que j'apprenais allait me servir concrètement sur le marché du travail.

En étant stagiaire-étudiante ATE, l'employeur nous considère *en apprentissage*. Cela nous permet d'explorer plusieurs facettes de l'univers du bureau et de découvrir les tâches que l'on préfère et celles que nous aimons moins.

Je me sens beaucoup plus confiante de me présenter en entrevue et de commencer sur le marché du travail avec cette expérience derrière moi. Aussi, j'ai pu obtenir des lettres de recommandation en plus de plusieurs références professionnelles.

Stéphanie Béland, étudiante - 3^e année



Ma participation au stage d'Alternance Travail-Études m'a permis de perfectionner mes compétences et de vivre une expérience concrète dans un milieu de travail réel.

Vicky Saulnier, étudiante - 2^e année

Les stages ATE permettent de prendre de l'expérience dans le domaine de la bureautique en mettant en œuvre et en développant les connaissances et les compétences acquises durant la formation.

Katherine Côté, étudiante - 3^e année



Participer à un stage en ATE nous donne l'opportunité d'acquérir de l'expérience durant nos années scolaires. Ce qui est formidable, c'est que l'on peut immédiatement mettre en pratique ce qu'on apprend. De plus, nous acquérons des connaissances au travail que nous serons en mesure d'appliquer dans nos cours; ce qui fait en sorte que la matière est souvent mieux comprise, car nous l'avons déjà mise en pratique. Ainsi, nous gagnons du professionnalisme à l'école ainsi que dans notre milieu de travail.

Autrement dit, participer à un stage en Alternance Travail Études c'est prendre de l'avance... et qui en bureautique aime être en retard?

Maude Marquès, étudiante - 2^e année

Expérience très enrichissante. Les superviseurs et les employés avec lesquels on travaille sont généreux et compréhensifs. C'est l'opportunité de valider notre choix de carrière et d'expérimenter les milieux de travail dans les entreprises privées ou dans les organismes publics. De plus, cela nous permet de mettre en pratique les connaissances acquises au Collège. Vivre l'expérience ATE m'a permis de découvrir des affinités avec certaines tâches. Bref, cela m'a aussi permis d'évoluer non seulement professionnellement, mais aussi personnellement.

Jennifer Desrochers, étudiante - 3^e année

Je crois que l'ATE est une expérience inoubliable et que tous les étudiants en Techniques de bureautique devraient le faire. J'ai effectué deux stages ATE pendant mon DEC qui m'ont été très utiles. Aujourd'hui, à l'approche de la fin de mon DEC, le fait d'avoir déjà effectué du travail de bureau me rend beaucoup moins stressée que certaines qui n'ont jamais touché au travail de bureau. J'ai maintenant de l'expérience à inscrire sur mon curriculum vitae et les employeurs le remarquent. Ils privilégieront une étudiante avec de l'expérience en bureautique plutôt que celle qui a seulement de l'expérience dans un magasin, par exemple. Bref, je crois que l'ATE ne peut que vous aider dans vos emplois futurs.

Ariane De La Chevrotière, étudiante - 3^e année